

Règlement Natation Course

- Mardi 23 mai
au dimanche 28 mai 2017
- 12 réunions

Championnats de France Élite

- Lieu : **Schiltigheim (Bas-Rhin)**
- Bassin : 50 m
- *Compétition de référence nationale*

Conditions d'accès

- Catégories d'âges : filles 13 ans et +, garçons 15 ans et +
- Nageurs appartenant au collectif excellence + nageurs qualifiés à partir du classement national qualificatif

Engagements

- Propositions extraNat : du 12 mai au 19 mai 2017
- Liste des engagés : 20 mai 2017
- Réunion technique : 22 mai 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Célébration annuelle et concrétisation de tant d'efforts, c'est le rêve d'un premier aboutissement pour tous les nageurs. Cette olympiade Tokyo (2017-2020) est l'occasion de retrouver un véritable événement toutes catégories. Les meilleurs français se confrontent tous dans un même lieu.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m, 4 nages, 400 m 4 nages.

Épreuves de relais

- 4 x 100 m NL, 4 x 200 m NL, 4 x 100 m 4N.

Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m

Séries toutes catégories

- Finales A et B toutes catégories.

- Finales C Juniors (pour les filles 17 ans et moins, pour les garçons 18 ans et moins) non qualifiées en finale A ou B.

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées "au temps".

Pour les 800 m dames et 1500 m messieurs : séries le matin, finale A toutes catégories le lendemain après-midi

Pour les 800 m messieurs et 1500 m dames : séries lentes le matin et série rapide l'après-midi

Mode de qualification

DISPOSITIONS POUR LES NAGEURS LICENCIÉS À LA FFN

Épreuves individuelles

Sont autorisés à participer :

- 1 - Les nageurs du collectif excellence identifiés à l'issue de la saison 2015-2016. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils ne pourront s'engager dans l'épreuve.
- 2 - **Les nageuses 14 ans et plus, les nageurs 15 ans et plus**, ayant réalisé lors de la saison 2016/2017 les critères de qualification par épreuves. Ils peuvent participer aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.
- 3 - Les nageuses 17 ans et moins, les nageurs 18 ans et moins, bénéficient de places supplémentaires par épreuve. Ces places sont ouvertes dans le cas où le quota de 16 nageurs juniors par épreuve n'est pas atteint. Voir le détail dans le tableau ci après.
- 4 - **Les nageuses 13 ans ayant réalisé au N2 Q2 un temps inférieur à celui de la dernière qualifiée de l'épreuve. Elles ne pourront participer qu'aux seules épreuves répondant à cette condition.**

Sont autorisés à participer aux courses d'encadrement :

Les nageurs qualifiés pourront participer à deux épreuves maximum sur l'ensemble de la compétition. Ces épreuves seront nagées à l'issue des séries du matin sur une réunion à part. Les performances entreront dans la base fédérale et seront de référence et qualificatives. Elles ne permettent pas d'accéder aux finales de ces championnats.

Les courses d'encadrement ne donneront pas lieu à une majoration financière. Le tarif sera également de 9€.